

UNE OPÉRATION INITIÉE PAR LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DE SON AGENDA 21

Activités nautiques et plaisance : une solution durable pour le mouillage au large de Pietrosella

Afin de lutter contre le mouillage sauvage, Jean-Baptiste Luccioni, le maire de Pietrosella a eu l'idée d'utiliser un nouveau procédé permettant de répondre à un trafic estival de plus en plus important. C'est dans ce cadre que les « mouillages Effet Mer » ont été installés au cours du mois d'août sur le plan d'eau du mouillage organisé de l'Isolella. Appelés également « fleurs de mouillages » en raison de leur forme particulière composée d'un ponton central et de quatre catways flottants rappelant le cœur d'une fleur et ses pétales, l'opération financée par la municipalité est expérimentale et repose sur le savoir-faire de la Compagnie d'Exploitation des Ports (CEP), filiale de Veolia Environnement.

AQUAPARC. Dans un territoire où la fréquentation touristique ne cesse d'augmenter au fil des ans, la préservation de l'environnement demeure une question prégnante. En effet, afin de ne pas tuer la poule aux œufs d'or, nombreux sont les élus insulaires à se creuser les méninges pour optimiser non seulement les équipements à vocation touristiques et valoriser les richesses naturelles de leurs territoires respectifs. Et **Jean-Baptiste Luccioni**, le maire de Pietrosella et conseiller territorial du groupe Corse Social Démocrate, est l'un de ces élus ayant compris l'intérêt de faire du concept du développement durable, une réalité... Selon lui : « Depuis 2007, la commune met en place un mouillage organisé du mois d'avril au 15 novembre. Avec 396 bateaux répartis sur les trois anses concernées, dont 120 pour l'anse de Cala Medea, il s'a-



git du plus gros mouillage organisé de Corse. D'où l'importance de l'inscrire au cœur d'une démarche de développement durable, dans le cadre de notre Agenda 21. C'est en octobre 2011, au moment d'organiser le démontage d'après saison du mouillage organisé de la presqu'île de l'Isolella que l'équipe municipale s'est posée la question des travaux à entreprendre pour améliorer l'état de son équipement nautique pour la saison 2012. Cette nouvelle réflexion était l'occasion de promouvoir des solutions innovantes en rupture avec les technologies existantes et de valoriser dans le nautisme une filière respectueuse de l'environnement tout en améliorant le service offert aux usagers. » Réalisée, il y a deux ans sur la commune de Bandol, l'initiative avait échoué car le site choisi était trop éloigné du littoral. Avec l'ingénierie apportée par la Compagnie d'Exploitation des Ports, cette fleur de mouillage est idéalement placée, en plein cœur de la crique de l'Isolella. Pour Jean-Yves Le Dreff, de la CEP : « Le mouillage effet mer est conçu pour répondre à la problématique des mouillages

forains et de l'encombrement des ports, grâce à sa structure évolutive, démontable et son faible impact sur les fonds marins ».

Objectif : la réduction des impacts visuels et environnementaux

Confrontée au problème du mouillage sauvage depuis des décennies, la réduction des pollutions marines est aujourd'hui un enjeu majeur pour de nombreux maires du littoral insulaire. Avec ce procédé, la commune de Pietrosella se place à la pointe de l'innovation : « Tout d'abord dans la manière dont les « mouillages effet mer » sont ancrés sur le fond : à l'inverse du système traditionnel corps-morts béton et chaîne simple, ils sont composés de quatre blocs de roche naturelle sur lesquels quatre chaînes de gros diamètre rattachées sur un émerillon au centre du « cœur » ou ponton central. Ce montage permet d'éviter les mouvements de cercle qu'effectue la chaîne en draguant le sol marin (et en arrachant les herbiers ou végétation marine se trouvant dans son rayon d'ac-

tion). De plus, ce montage, en tournant sur lui-même, réduit le cercle d'évitage opéré par les bateaux attachés à une simple chaîne puisque la fleur va simplement tourner sur elle-même autour de son cœur. Ensuite, par le gain de places offert : le système est en effet conçu pour attacher huit navires à une seule fleur (sur un seul dispositif d'ancrage donc) et permet, par là même de réduire l'espace occupé par les navires sur le plan d'eau en optimisant l'organisation, la circulation et l'impact visuel du mouillage organisé sur le paysage. »

Après deux mois d'expérimentation réussie de ce nouvel équipement, rendez-vous à d'ores et déjà été pris pour l'année prochaine avec l'objectif supplémentaire d'augmenter le nombre de « fleurs » sur le littoral de la commune. Pour les municipalités littorales intéressées, des financements divers pourront être accordés notamment par l'Agence du Tourisme de la Corse, l'Office de l'Environnement et l'ADEC dans le cadre du programme Cap Nautique, comme l'a indiqué la Présidente de l'ATC, **Vanina Pieri**, présente également lors de la présentation de ce nouveau procédé.

Y.C.

